



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 30 Janvier 2020

Nombre de membres en exercice : **85**  
 Nombre de membres présents : **57**  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : **7**  
 Nombre de membres excusés : **0**  
 Nombre de membres absents : **21**

Date de convocation :  
**24 janvier 2020**

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
 Sous-Préfecture de Vire le :

4 FEV. 2020

Et Publication le :

4 FEV. 2020

L'an 2020, le 30 janvier à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages à la mairie de Vire, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers communautaires le 24 janvier 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 janvier 2020.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**5 - Institutions et Vie Politique**  
**5.7 - Intercommunalité**

**Objet** : Candidature de l'Intercom de la Vire au Noireau à l'appel à projet 2020 régional « création, développement et promotion des circuits courts et des marchés locaux » - Projet alimentaire territorial 2020

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Christiane PORTIER	x				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Jean-Pierre BINET	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Blaise MICARD					x
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS				X : M. Joseph FAINS	
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

**PONT-BELLANGER**

Monsieur Christian MARIETTE

x

**SAINT-AUBIN-DES-BOIS**

M. Jean-Claude TROCHON

x

**SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU**

Mme Catherine GARNIER

x

**SOULEUVRE-EN-BOCAGE**

Mme Nicole BEHUE

x

M. Alain DECLOMESNIL

x

M. Régis DELIQUAIRE

x

Mme Nathalie DESMAISONS

x

Mme Julie DUBOURGET

X :  
Mme Nathalie DESMAISONS

M. Didier DUCHEMIN

x

M. Gérard FEUILLET

x

M. Marc GUILLAUMIN

x

M. Francis HERMON

x

Mme Sonja JAMBIN

X : M. Alain DECLOMESNIL

M. Jean-Marc LAFOSSE

x

M. Edward LAIGNEL

x

M. André LEBIS

x

Mme Bérengère LÉBOUCHER

x

Mme Colette LESOUF

x

M. Claude MAIZERAY

x

Mme Natacha MASSIEU

x

M. Michel MOISSERON

x

Mme Monique PIGNE

x

**VALDALLIERE**

Mme Sarah ANNE

x

Mme Rolande BLIN

x

M. Frédéric BROGNIART

x

Mme Caroline CHANU

x

M. Herve CHANU

x

M. Gilles FAUCON

x

Mme Josette GAUTREAU

x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
M. Rémi LABROUSSE			X : Mme Sarah ANNE			
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS	x					
M. Patrick POUPION	x					
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY						x
M. Michel ROCA	x					
Mme Anne ROHEE						x
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. MARC ANDREU SABATER	x					
Mme Claudine ARRIVE						x
M. Roland BERAS						x
Mme Annie BIHEL	x					
M. Fernand CHENEL	x					
Mme Marie-Ange CORDIER						x
M. Serge COUASNON						x
Mme Nicole DESMOTTES	x					
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x					
M. Pierre-Henri GALLIER				X : M. Gérard MARY		
Mme Nadine LETELLIER				X : Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Catherine MADELAINE						x
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Gérard MARY	x					
M. Rémy MAUBANT	x					
Mme Marie-Odile MOREL						x
M. Régis PICOT						x
M. Gaëtan PREVERT						x
Mme Isabelle SEGUIN						x
M. Guy VELANY	x					
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>85</b>			
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>57</b>			
<b>Quorum</b>			<b>43</b>			
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>64</b>			

**M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

**L'Intercom de la Vire au Noireau est lauréate de l'édition 2018 de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Economie circulaire en Normandie**, lancé par le Comité Régional de l'Economie Circulaire sur 2 volets :

- L'écologie industrielle et territoriale ;
- La restauration en circuits courts.

Cet AMI a été l'opportunité pour l'Intercom de la Vire au Noireau de fixer pour la 1<sup>ère</sup> fois à son agenda de travail la thématique alimentaire. Dans le cadre des **Ateliers Acteurs-Chercheurs régionaux « Accompagner le changement vers l'économie circulaire »**, démarche initiée par le Labo de NECI, la Communauté de communes a proposé une étude de cas autour de l'approvisionnement local de la restauration collective.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, l'intercom de la Vire au Noireau souhaite travailler sur l'approvisionnement local. La compétence scolaire étant communale, l'objectif de l'intercom est de fédérer l'ensemble des acteurs communaux autour d'un projet de territoire. Elle se veut catalyseur d'une dynamique collective dont elle sera à la fois l'animateur, le facilitateur et acteur.

Le projet se décline en plusieurs phases, notamment diagnostic et plan d'actions.

Les objectifs sont de :

- Valoriser et encourager l'agriculture locale en développant l'économie locale
- Sensibiliser à une autre forme d'alimentation et mesurer l'impact environnemental des choix alimentaires
- Proposer un mode de consommation plus durable et plus responsable (diversité des produits, saisonnalité, respect de l'environnement)
- Améliorer la qualité alimentaire en restauration collective et lutter contre le gaspillage
- Recréer du lien entre producteurs et consommateurs

*La Communauté de Communes se positionne en tant que structure porteuse et chef de file coordinatrice du projet avec comme partenaires (sous convention) la chambre d'agriculture et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ARE- IRD2)*

### **Projet Alimentaire Territorial :**

Adaptation aux moyens limités, au temps compté :

- Un diagnostic partagé, co-construit avec les acteurs, réalisé au maximum à partir de données existantes

### **Description du projet :**

- La mobilisation des acteurs locaux
- Une technique d'animation spécifique pour chaque plénière et atelier

### **L'organisation :**

#### ***Niveau 1 : Comité de pilotage***

Le comité de pilotage est chargé de valider les orientations politiques de la démarche. Il veille également à l'atteinte des objectifs fixés.

Le comité de pilotage réunira les élus référents de l'Intercom de la Vire au Noireau et de la Chambre d'agriculture, la Région, le Département, l'Agence Nationale du Développement Durable (ANDD) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Il se réunira à chacune des principales étapes du projet :

- Formalisation des objectifs politiques,
- Bilan du diagnostic, de la stratégie et du plan d'actions,
- Validation de chaque étape du projet,
- Bilan du projet et pérennisation de la démarche.

#### ***Niveau 2 : Comité technique***

Le comité technique a pour objectif de définir les modalités de mise en œuvre opérationnelle du projet. Il réunira les agents techniques impliqués dans sa mise en œuvre. Il sera élargi à d'autres acteurs du territoire intéressés par la démarche : agriculteurs, chefs cuisiniers, l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA), réseau d'acheteurs...

Les réunions du comité technique seront programmées pour :

- la préparation des rencontres avec les acteurs du territoire concernés par la démarche et la préparation des aspects logistiques,
- le bilan de chaque étape et la formalisation des objectifs techniques (à la suite de la formalisation des objectifs politiques par le comité de pilotage)

### **Niveau 3 : Les ateliers**

Les ateliers seront les espaces destinés à la concertation, animés avec le soutien de l'ANDD. Ils réuniront les acteurs volontaires, concernés par la thématique de l'atelier.

### **Méthodologie :**

1. Consolider le diagnostic quantitatif (des besoins notamment en restauration collective et de l'offre – localisation, volumes, flux actuels, disponibles avec ou sans intermédiaires) et rencontrer les acteurs clés du territoire pour étayer le diagnostic par des données plus qualitatives ;
2. Mettre en place une démarche concertée pour partager le diagnostic, définir la stratégie alimentaire du territoire et des propositions d'actions pouvant alimenter cette stratégie (par groupe d'acteurs homogènes).  
En parallèle, mettre en place une étude de perception de l'alimentation locale auprès des habitants (lien avec le DUT « gestion urbaine carrières sociales » de l'IUT d'Alençon)
3. Définir « une feuille de route » et la mettre en œuvre (programme d'actions)

### **Calendrier :**

Date prévisionnelle de début de projet : 1<sup>er</sup> mars 2020

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2021

Durée du projet : 18 mois

Phase/Étape	Contenu de l'action	Date de début et de fin	Résultats attendus /livrables	Indicateurs de réalisation
<b>Diagnostic</b>	Réalisation d'un état des lieux de l'offre et de la demande alimentaire sur le territoire	Mars 2020 – septembre 2020  6 mois		1 rapport du diagnostic Nombre d'entretiens Nombre de réunions de restitution
<b>Stratégie</b>	Élaboration d'une stratégie alimentaire adaptée au territoire	Octobre 2020 – janvier 2021  4 mois	Définition d'orientations stratégiques du territoire en coopération avec la population / rapport écrit – document synthétique décrivant la stratégie	Nombre d'ateliers de concertation Nombre de réunions de restitution 1 rapport stratégie
<b>Plan d'actions</b>	Proposition d'une feuille de route alimentaire	Février 2021 – juillet 2021  6 mois	Définition des actions à mettre en œuvre dans les années à venir, par le biais de fiches actions	Nombre d'ateliers de concertation Nombre de réunions de restitution 1 rapport plan d'actions

### **Enveloppe financière :**

#### **Moyens humains :**

- 0,5 ETP Intercom de la Vire au Noireau
  - 1 ETP stagiaire – 6 mois
  - Chambre d'Agriculture
  - Association ARE IRD2
- } à définir par chaque structure et chiffrer les ateliers.

**Budget prévisionnel cf. AMI Economie circulaire :**

- 50 000 € - Animation + stagiaire
  - 10 000 € - Communication
- 60 000 € en TOTAL**

**Financements :**

- ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) – en attente de réponse. L'ADEME va définir ses priorités de l'année afin de savoir s'il est possible d'aider financièrement ces démarches.
- Appel à projets régional en cours– **date limite dossiers complets : 28 Février 2020**
  - o Taux d'aide de 80% des dépenses éligibles (Région + FEADER)
  - o Plancher des dépenses : 15 000 €
  - o Plafond des dépenses : 100 000 €
  - o Dépenses éligibles :
    - Frais de personnel (salaires chargés)
    - Frais de communication et diffusion, en lien avec le projet
    - Frais de location de salle et matériel
    - Coûts indirects (frais de structure + déplacement + hébergement + restauration) = 15% des frais de personnel éligibles

**Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 20 janvier 2020, il est demandé au Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, de :**

- Valider la candidature de l'Intercom de la Vire au Noireau à l'appel à projet régional « création, développement et promotion des circuits courts et des marchés locaux », pour le 28 février 2020 au plus tard auprès de la Région Normandie
- Autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer le dossier de candidature et tout document y afférent,
- Habilitier le Président à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes les subventions auprès des partenaires à identifier (notamment la Région et l'ADEME), visant à faciliter la mise en œuvre de cette démarche, et le cas échéant, à signer toutes les conventions et documents s'y rapportant.

## VOTE

**Vote au scrutin ordinaire :**

Pour : **64** Contre : **0** Abstentions : **0**

**Adopté à la majorité**

**Adopté à l'unanimité**

**Non adopté**

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER



